Jean Marie ANDRE

Numéro 17-Vendredi 2 Septembre 1938

***La création en Italie sur ordre de Mussolini d'un Conseil Supérieur pour la démographie et la race, inquiète les observateurs. Cette annonce suit celle, en Allemagne, de l'établissement d'une carte d'identité pour les Juifs. La rupture des relations diplomatiques entre Berlin et Rio, à la suite d'actions de sections du parti nazi, n'arrange pas les choses. Cécile Sorel est justement au Brésil. Cette ex-sociétaire de la Comédie Française s'est donné pour règle de tricher sur son âge. Sa cure virtuelle de rajeunissement fait le régal du Tout Paris. Un sourire avant la tempête*. (1)**

Plaidoyer pour le maintien des traditions.

Les traditions se perdent, les traditions s'en vont ! C'est avec une mélancolie teintée légèrement d'arnica que nous faisons cette regrettable mais évidente constatation.
Entendons-nous bien. Nous ne partageons d'aucune manière le point de vue égoïste des grincheux séniles qui répètent à l'envie que de leur temps, tout était beaucoup mieux et qui estiment que le cours de la vie doit s'arrêter le jour où leur existence se termine.

Notre temps vaut ce qu'il vaut ; il n'est ni meilleur que les temps passés ; il est plutôt avantageux pour nous puisque c'est celui que nous vivons et malgré tout l'intérêt des périodes abolies, si nous les avions vécues, nous ne serions plus là pour en bénéficier et les compensations que nous offrirait la postérité seraient évidemment toutes platoniques. Cela dit, je me sens beaucoup plus à mon aise pour réclamer le maintien de traditions qui, à mon sens, sont indispensables à la vie spirituelle de notre pays.

Je ne prétends pas que toutes les traditions soient bonnes ; il en est de puériles, de ridicules, d'évasives, d'auto-intoxiquées qui sont impropres à la consommation courante. En revanche, d'autres sont nécessaires et ne contribuent pas peu au maintien du respect humain et à l'élévation des sentiments métaboliquement fixatifs.

Ainsi une tradition que nos contemporains ont complétement laissé tomber en désuétude, celle qui consistait à acheter une paire de snow-boots dépareillées le jeudi précédent le lundi du dimanche de Pâques et à la revendre le mercredi de la Chandeleur, à l'occasion des fêtes des moissons en hommage aux travailleurs du sous-sol et du troisième étage. C'était une charmante coutume qui faisait fureur en période d'Équinoxe, à l'époque bénie où les calfateurs de matelas régnaient en maîtres sur les régions fertiles de la Bessarabie franc-comtoise. Il serait utile qu'elle fût rénovée et qu'on lui rendit sa carte grise.

1. **L'os à Moelle. Pierre DAC. Éditions Omnibus.2007**

Numéro 74- Vendredi 6 Octobre 1939

L'Allemagne et l'URSS se partagent la Pologne. En France, le Parti communiste qui a approuvé le pacte germano-soviétique, est interdit. Trente-trois de ses députés sont arrêtés pour « intelligence avec l'ennemi ». Maurice Thorez, mobilisé, déserte et rejoint l'URSS. Des faits dont la presse française ne parle pas toujours. Disparue en 1919, la censure a été rétablie. Des articles et dessins sont parfois remplacées, dans les journaux, par des « blancs ». Jean Giraudoux, commissaire à l'Information, veille au respect des règles fixées par décret-loi. Ce haut fonctionnaire est aussi un écrivain réputé.

Censure et Ponctuation

« Depuis le début de la crise mondiale, je n'ai jamais écrit quoi que ce soit -en bien ou en mal- sur la Censure. Aujourd'hui, et basant mon argumentation sur de solides assises, je ne crains pas de proclamer que la Censure, en son ensemble est beaucoup trop indulgente et ne fait pas suffisamment usage de ses prérogatives. Et je le dis comme je pense, en mon âme et conscience et du fond de mes poches. Non pas que j'approuve le caviardage à tort et à travers des articles de journaux, encore qu'il y ait un jeu passionnant pour le lecteur qui essaye de reconstituer les lignes coupées ; mais là n'est pas la question : j'estime que la Censure n'est pas à la hauteur de sa tâche, parce qu'elle ne touche jamais à la ponctuation. Pourquoi ? La ponctuation serait-elle d'intérêt secondaire en période d'hostilités, et perdrait-elle toute valeur grammaticale ? Je pense que c'est exactement le contraire qui se produit et que l'étude de la ponctuation doit plus que jamais requérir l'attention et la sagacité des dépeceurs d'articles. Pour bien comprendre le bien-fondé du progrès que j'entreprends, il est indispensable de bien se pénétrer que si une phrase ne peut pas se passer de ponctuation, la ponctuation peut parfaitement se passer de phrases et vivre sa propre existence de façon indépendante et rigoureusement autonome. Supprimez la ponctuation, la période la mieux construite n'aura plus aucun sens. Prenons un exemple extrait du *Boudin récalcitrant* de l'immortel chef d'œuvre d'Anatole France « L'homme était à l'affût ; de son gilet de flanelle entrebâillé, s'échappa soudain un parchemin. » Supprimons la ponctuation de cet extrait et ça donne : « L'homme était à l'affut de son gilet de flanelle, etc… »et ça flanque tout par terre. C'est donc la preuve que la ponctuation occupe une place prépondérante dans tout écrit ou discours. Alors pourquoi la Censure n'opère-t-elle pas dans ce domaine ? Des apostrophes, des guillemets, des cédilles sont susceptibles de transformer en pamphlets incendiaires les plus inoffensifs morceaux choisis. N'oublions pas non plus que la ponctuation savamment dosée et répartie peut servir de code secret et qui vous dit que ! « - ; . ? () » ne constituent pas une indication concernant le nombre et l'emplacement de nos effectifs ? »

La suite… vous la trouverez chez votre libraire… .